

### Bulletin N°26 Octobre-Novembre-Décembre 2014

FPPMA de l'Aisne

1, Chemin du Pont de la Planche

02 000 Barenton Bugny Tél.: 03.23.23.13.16

Fax: 03.23.79.60.25

Mél: fed.peche.02@wanadoo.fr

## Bulletin d'information des pêcheurs de l'Aisne

(ISSN: 2118-6340)

EDITO: 2014 a vécu, aux 3/4, nous sommes déjà en 2015 pour certains changements et évolutions.

Dans notre structure Monsieur PETIT a fait valoir ses droits à la retraite (32 ans à la Fédération sur 45 ans). Son dossier s'est débloqué pratiquement fin Septembre. Nous n'oublions pas son implication avec sa spécialisation piscicole et je lui attribue symboliquement le titre de « Docteur és Ociculture ».

Le Conseil d'Administration a commencé à travailler sur son remplacement. Cela ne se fera pas au pied levé et la fonction sera différente vis-à-vis des attentes de la FNPF (emploi subventionné).

Réciprocité : la carte interfédérale avec une seule vignette pour environ 90 départements **s'est** confirmée pour les AAPPMA 100 % réciprocitaires\*. Pour notre région Urne les « partiellement réciprocitaires »\*\* sont en sursis et bénéficieront du pass'Urne. Ces 2 produits seront au même tarif : 95 €.

#### Et seront accessibles uniquement par internet.

Une circulaire sur le sujet va vous parvenir, avec les conditions précises d'adhésion à la réciprocité à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2015, l'article 5 des statuts ayant été modifié en ce sens.

En matière d'agression environnementale, la prolifération de cyanobactéries au plan d'eau de l'Ailette a perturbé les pêcheurs locaux et leurs dirigeants. Principe de sécurité de l'Agence Régionale de Santé, d'accord, mais communication défaillante; et maintenant : petite cause.... grands effets : le Conseil d'Administration de la Fédération souhaite engager une action pour qu'un tel épisode ne se renouvelle pas!

Enfin, ayons une pensée pour ce jeune homme parti pour une partie de pêche, en Août, et dont la vie a été ôtée par un arc électrique. Soyons vigilants, sans cesse.

Cordialement, Le Président fédéral, Jean-Pierre MOURET

\*100% = tous les lots mis en réciprocité, y compris eaux closes.

\*\*PR = partiellement réciprocitaires, ne mettant pas une  $1^{ere}$  ou une eau close

#### ⇒ **Prolifération de cyanobactéries au plan d'eau de l'Ailette:**

Vous n'êtes pas sans savoir que le plan d'eau de l'Ailette a été victime en cette fin d'été d'une contamination par des cyanobactéries de type Microcystis qui libèrent des toxines (Microcystine) lors de leur dégradation. Cette présence de cyanobactéries a été découverte dans le cadre des analyses d'eau réalisées périodiquement par l'Agence Régionale de Sante dans leur mission de surveillance de la qualité des eaux de baignade. Les microcystines sont des molécules hépatotoxines (qui détruisent les cellules du foie). Par leur action les microcystines entraînent un dérèglement de la structure de la cellule qui conduit à sa nécrose. Leur présence importante dans le plan d'eau de l'Ailette, particulièrement côté Bièvre, a donc naturellement poussé le Syndicat Mixte de l'Ailette, sur recommandation de l'Agence Régionale de Santé et de la Préfecture, à prendre des me-

sures d'interdiction de toute activité directement liée à l'eau (baignade, navigation, pêche). L'interdiction a ensuite été levée côté Ailette mais maintenue côté Bièvre du fait d'une présence encore importante de ces micro-algues. Toute interdiction est levée depuis le 15 septembre mais le Conseil d'Administration de la Fédération souhaite que lumière soit faite sur ce triste épisode qui pourrait se reproduire à tout moment si rien n'est fait concernant les usages du bassin versant...

Crédits photo: journal L'Union



#### Les cyanobactéries, quésaco?

#### Origine des cyanobactéries:

un pigment qui leur confère une couleur bleue (du mentaire du milieu. grec: cyano, cyan), elles peuvent modifier la couleur De plus, l'accumulation de phytoplancton fait écran en métaux lourds. C'est dans cette soupe primitive qu'à provoquer leur mort. la planète.

lieu en s'y développant à outrance. Une telle prolifé- sons.... ration de phytoplancton porte le nom d'efflorescence L'eutrophisation existe depuis toujours. Elle est proou de bloom et change souvent visuellement l'aspect voquée par l'apport important de phosphore et d'azote chelle visible, ce phénomène est comparable à celui ensoleillement. C'est un phénomène naturel s'autorédes algues vertes qui envahissent les plages.

#### Impact des cyanobactéries:

En cas d'efflorescence, ces phytoplanctons se multi- siècle et les secteurs touchés se sont étendus. Son plient tellement qu'ils finissent par occuper tout l'es- augmentation est due à l'intensification des activipace rendant l'eau opaque et asphyxiant le milieu. tés humaines (rejet d'eaux usées, diffusion d'en-C'est ce qu'on appelle l'eutrophisation de l'eau : une grais azotés...) et ses conséquences peuvent repré-

autres phytoplanctons qui ne peuvent plus se développer. Cette perte de la diversité est problématique en particulier en ce qui concerne les espèces de plancton végétal « comestibles » comme les diatomées. En effet, on pourrait croire que la surabondance des cyanobactéries offrirait au milieu un aliment à profusion, malheureusement, leur

té (pour la plupart d'entre elles) les rendent difficilement consommables par une grande partie du planc-Les cyanobactéries (cyanophycées) se présentent gé- ton animal. Ainsi, privé de nourriture, le zooplancton néralement sous forme de fins filaments. Contenant s'appauvrit. S'ensuit un déficit de toute la chaîne ali-

des eaux où elles prolifèrent. Ces phytoplanctons sont aux échanges gazeux de surface (atmosphère-eau) et les algues primitives, nées il y a 3,5 milliards d'an- empêche l'oxygénation de l'eau, ce qui perturbe la nées pendant la période de volcanisme à outrance sur respiration des animaux aquatiques parfois jusqu'à toute la planète. La Terre est alors couverte d'une eau l'asphyxie. Cette purée de microalgues peut aussi enboueuse, bouillante, chargée en éléments minéraux et combrer et colmater les branchies des poissons jus-

dépourvue d'oxygène que la petite algue bleue mi- Lorsqu'elle arrive à une trop forte concentration, croscopique apparaît et se développe, y consommant ayant épuré les sels minéraux et se privant elle-même des composés métalliques et minéraux et du gaz car- de lumière, l'espèce finit par s'autodétruire: la photobonique pour fabriquer sa matière végétale. Cette pro- synthèse ne peut plus se faire, les cellules meurent. duction génère un déchet: l'oxygène. Premier organis- Cette matière végétale tombe en neige vers le fond me à réaliser la photosynthèse, grâce à la chlorophylle d'eau où elle est aussitôt consommée par les bactéries. qu'elle contient, la cyanobactérie a offert l'oxygène à Pour décomposer la matière organique morte, les bactéries ont besoin de beaucoup d'oxygène. Elles ponc-Capable de vivre dans les milieux extrêmes, les algues tionnent l'oxygène (O2) disponible dans l'eau et rejetbleues ont survécu à tous les cataclysmes. Elles vi- tent entre autres du gaz carbonique (CO2) et de l'hyvent, discrètes, enfouies dans les vases et réapparais- droxyde de soufre (H2S). En quantité importante, cet sent lorsque la qualité des eaux leur est favorable, hydrogène sulfuré, tout comme le gaz carbonique, fait c'est-à-dire quand le milieu se dégrade. Pouvant se diminuer le pH (potentiel hydrogène) de l'eau qui desatisfaire d'éclairements faibles et se plaisant dans les vient acide et sélective pour les espèces y vivant. En milieux riches en phosphates, les cyanobactéries sont plus de son action d'acidification de l'eau, l'hydrogèun indicateur de la mauvaise qualité de l'eau. En ef- ne sulfuré peut être toxique pour les végétaux et les fet, leur prolifération trahit la présence en quantité animaux, que ce soit les microalgues, les poissons ou d'insecticides, pesticides, métaux lourds...qui ren- les êtres humains. Une autre source de toxicité peut dent l'eau invivable pour les autres espèces. S'y mul- provenir des cyanobactéries elles-mêmes. En effet, tipliant massivement, elles absorbent les excès de nu- beaucoup d'espèces sont toxiques et, dans certains triments minéraux et métalliques, jouant, comme à cas, après leur mort, leurs toxines se diffusent dans leur origine, leur rôle d'épurateur, mais, simultané- l'eau où elles peuvent anéantir des organismes prément, elles peuvent provoquer un déséquilibre du mi- sents dans le milieu: plancton, coquillages, pois-

de l'eau : eaux colorées ou mousses en surface. A l'é- dans des eaux peu profondes et à des périodes de fort gulant et sans réel danger dans un milieu en équilibre. Ses manifestations se sont accélérées depuis un demiespèce domine et prive de nourriture et de lumière les senter un risque pour la santé publique.



#### ⇒ Pêche de sauvetage sur l'étang de Sougland à Saint-Michel:

Ce Mardi 30 septembre, l'équipe technique de la Fédération, avec le soutien des bénévoles de l'AAPPMA d'Hirson, était à pied d'œuvre afin de réaliser une première pêche de sauvetage à l'étang de Sougland. En effet, ce barrage fait actuellement l'objet de travaux en vue de son arasement (suppression) pour le rétablissement de la continuité écologique. Dans un premier temps, le niveau du plan d'eau est progressivement abaissé avant que l'ouvrage ne soit complètement supprimé et le lit du cours d'eau retravaillé, ces deux dernières étapes n'auront lieu qu'en 2015. Ces travaux, qui s'inscrivent dans une programme de reconquête de la continuité écologique plus large (puisque les ouvrages du seuil Pasteur et du Moulin vert à Hirson seront aussi concernés), permettront de restaurer le transit sédimentaire et permettront aux poissons situés en aval de l'ouvrage de remonter vers les zones de reproduction situées en forêt de Saint-Michel; des cours d'eau tels que l'Artoise, le Gland et le Grand Riaux pourront alors pleinement jouer leur rôle de Réservoir Biologique. Lors de cet-

te première pêche de sauvetage (une deuxième intervention aura lieu après abaissement total du niveau d'eau dans la retenue courant Octobre), une centaine de kilogrammes de poissons a ainsi pu être récupérée (une grande majorité de gardons, brochets, perches et goujons) pour ensuite être transférée vers un milieu similaire adapté à leurs exigences: l'étang de Blangy à Hirson. Cette opération fut aussi le dernier jour de travail de notre cher collègue Philippe PETIT (un retour aux sources en somme pour lui, originaire d'Hirson) après 32 ans de très bons et loyaux services au sein de la Fédération. Un grand merci à lui pour son investissement sans faille, la transmission de son savoir et de sa passion. Rassuronsnous, nous aurons sans nul doute l'occasion de le recroiser au bord de l'eau...



#### ⇒ Sous les lignes électriques, prudence !

Malgré le travail de sensibilisation au risque électrique mené par la Fédération par différents moyens (présentation en Assemblée Générale, messages de sensibilisation dans nos différents supports à destination des pêcheurs, signalisation des zones à risque sur le terrain...), un tragique accident s'est produit cet été provoquant l'électrocution d'un jeune pêcheur. Par ces quelques lignes, nous souhaitons donc rappeler quelques règles à respecter impérativement:

- En cas de présence de lignes électriques aux abords de l'eau, repérez les et tenez-vous en à distance pour éviter tout risque d'arc électrique, y compris si vous pêchez en bateau
- Vous devez impérativement respecter la distance de 5 mètres, le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique mais surtout à l'approche
- En passant sous une ligne électrique, tenez votre canne en position horizontale.
- Ne touchez jamais un objet en contact avec une ligne électrique.

#### ⇒ Travaux de restauration d'une frayère à brochet sur la Vesle à Courcelles-sur-Vesle:



Dans le cadre du Plan de Gestion Piscicole de l'AAPPMA de Braine, des travaux de restauration d'une frayère à brochet sont actuellement en cours. Ces travaux, financés à 80% par des fonds publics (les 20% résiduels par la Fédération) consistent à réouvrir une ancienne annexe hydraulique de la Vesle par des travaux de bucheronnage puis à la reconnecter à la rivière par des travaux de terrassement de manière permettre le bon développement des supports végétaux.

#### $\Rightarrow$ Cormorans:

L'arrêté préfectoral fixant un plan de gestion du Grand Cormoran dans le département de l'Aisne vient de paraître, le quota attribué à répartir entre huttiers, tireurs des AAPPMA et lieutenants de louveterie est de 220 oiseaux.



# Concours fédéral CD 02

Samedi 1er Novembre 2014

## à Saint-Quentin

Réservé aux pêcheurs titulaires d'une carte de pêche d'une AAPPMA de l'Aisne et organisé par la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'AAPPMA «Les Pêcheurs St Quentinois» de St Quentin, le team Rameau St Quentin et le CD02.

#### Coupe de l'Aisne des Associations

Equipe de 5 pêcheurs (à désigner à l'avance)

représentant l'AAPPMA (carte de base, supplément non accepté)

GRATUIT (enfant, femme, adulte) 2 secreurs au Quai Gayant sur présentation de la carte de pêche 1 secteur au vieux port 03.23.23.13.16 avant le 30 octobre 2014 Auctino inscription le jour du concours Secteur à Omissy Secteur à Oestres 7h15: Contrôle des cartes de pêche -7h45: Tirage au sort des emplacements - Cannes: 11,5m maxi - Amorce : 10 litres (terre incluse) - Esches : 112 litres

- 9h50 : Amorçage des postes - 10h/14h : Pêche - 15h30 : Résultats

Dotation 1300 € de subventión teden



Rendez vous à partir de 7h sur le parking du Quai Gayant à SAINT-QUENTIN





Concours de Pêche



N

0



# 2 Octobre 2

Sur le Complexe halieutique de

MOY de L'Aisne / BRISSY HAMÉGICOURT

(2 plans d'eau de 10 ha chacun)

Concours en 2 manches / 1 dans chaque Étang

Bord et Float-tube

Float-tube: 1<sup>er</sup> 30 € Général: 1" 50 € 3 20 €

Brochet: 1" 30 €

Sandre: 1er 30 €

Perche: 1° 30 €

Nombreux lots

Inscription: 15

Restauration sur place Ouverte à tous

Inscription & Renseignements : Robert Gillingham

06.86.80.05.03.

enduro carpe

oct. 12h au 12 oct. 12h " la carpe" chauny

100 euros par équipe limitée a 10 équipes 350 euros

> inscription - 06 03 52 79 82 06 19 32 27 09

buvette et restauration sur place

" la carpe " étang

rdv 10h tirage des places 10h30